

LE TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DE POMÉROLS

NOVEMBRE 2020

▶ **SOCIAL** 06

LE PLAN LOCAL D'INSERTION

▶ **URBANISME** 15

LA SALLE POLYVALENTE

▶ **LES SENIORS** 24

LES AINÉS DE + DE 90 ANS

▶ **L'AGGLO** 26

RÔLE ET FONCTIONNEMENT

▶ **LA RENCONTRE** 32

MARYSE DEMARETS

ARTISTE PEINTRE

COUP DE PROJECTEUR SUR

LA CAVE COOPÉRATIVE 8



8 *La cave coopérative*



PAULETTE THIEULES 100 ANS

24 *Hommage à nos seniors*

04

L'ACTION SOCIALE

Le CCAS face à la crise du Covid-19.

06

SEMAINE BLEUE

Des animations dans un contexte de crise

08

LE DOSSIER

Coup de projecteur sur le poumon économique du village

10

HISTOIRE

De la vigne depuis l'antiquité

12

LES TRAVAUX

Le point sur les travaux en cours et réalisés.

14

ENVIRONNEMENT

Un

15

URBANISME

Le quartier de Marche Gay se dévoile

16

EDUCATION

La rentrée scolaire et ses changements

20

PATRIMOINE

La restauration de l'église.

22

LES ACTUALITÉS

Une saison qui a eu de la peine à démarrer.

24

LES SENIORS

Un hommage aux + De 90 ans

26

L'AGGLO

Comprendre son rôle et son fonctionnement

28

LES ASSOCIATIONS

Bilan et activités des associations.

32

LA RENCONTRE

Maryse Demarets Artiste peintre

34

NOSTALGIE

Retour en images sur les vendanges D'antan.

INFOS PRATIQUES

Marie de Pomérols : Place de la mairie 34810 POMÉROLS, Tel: 04 67 77 03 32.

Le service Accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h30.

Site internet de la ville : www.pomerols.fr **E-MAIL** : commune.pomerols@orange.fr

Médiathèque de Pomérols : Tél 04 67 90 52 69

Magazine quadrimestriel de la Ville de Pomérols - Le Trait d'Union

Édité par la ville de Pomérols - Hôtel de ville - 34810 Pomérols - Tél,04 64 77 03 32 - www.pomerols.fr

Directeur de la publication : Laurent Durban **Conception et graphisme** : communication@pomerols.fr

Impression en 1400 ex. : Easycom4you - 34230 Sète - Tél. 04 67 46 90 81

Distribution : Mairie de Pomérols



L'ÉDITO DU MAIRE

Laurent DURBAN

Maire de Pomérols
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée

Pomérolaises, Pomérolais,

Le 11 Mai dernier, nous commençons la période du déconfinement...après 55 jours, petit à petit, au fil des jours, des semaines, nous avons repris nos habitudes de vie.

L'été nous a permis de nous libérer de nos peurs et l'insouciance est revenue.

Le vivre ensemble enthousiaste a cependant provoqué des clusters, des tests positifs. Les autorités ont plus testé et les chiffres des contaminés ont augmenté. La COVID 19 s'est insidieusement invitée dans nos vies et ne nous lâchera pas si facilement. C'est un fait, le masque fait partie à présent de notre panoplie. Le couvre-feu a été instauré et maintenant le reconfinement afin d'essayer de limiter au maximum la propagation du virus, il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et des conséquences économiques à venir.

En Septembre, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Je tiens à remercier les enseignants, le personnel municipal et les familles qui ont contribué à cette réussite.

Dans ce numéro du trait d'union, coup de projecteur sur la cave coopérative et ses vignerons qui sortent d'une belle vendange où qualité et quantité ont été au rendez-vous.

Il est certain que notre beau village a perdu de sa superbe du fait de l'annulation de nombreuses fêtes, mais dans les cœurs, la convivialité et la chaleur humaine sont toujours bien présentes.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belle fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent Durban



**NELLY
SORLI**

*Déléguée aux
affaires sociales,
Jeunesse, culture
et sport*

LE C.C.A.S.

AIDE AU LOGEMENT

Les chômeurs et les salariés confrontés à une baisse conséquente de revenus peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle de 150€ en soutien pour le paiement de leur loyer ou le remboursement de prêts immobiliers. Cette aide mensuelle versée maximum pendant deux mois est destinée aux salariés éligibles dont les ressources sont inférieures à 1.5 SMIC. En savoir plus : se connecter à service-public.fr.

AIDE AU PRÊT

Acheter dans le neuf, dans l'ancien ou encore construire une maison individuelle est un investissement qui nécessite un accompagnement financier. Pour permettre de concrétiser un projet, Action logement propose un prêt aux conditions encore plus avantageuses : Jusqu'à 40 000€ d'emprunt à taux préférentiel de 0.5% hors assurance obligatoire, sur une durée de remboursement libre dans la limite de 25 ans. Ce prêt finance aussi sous conditions les opérations d'agrandissement d'un logement pour un montant de 20 000€ maximum au même taux et est cumulable sous condition avec le précédent . Pour toutes informations complémentaires aller sur le site Action Logement.

Aide à la restauration scolaire au collège

Le Département de l'Hérault finance un programme destiné à aider les familles ayant de faibles revenus à payer les frais de restauration scolaire au collège. En fonction du quotient familial, les familles ne paieront plus que de 1€ à 3.80€ un repas de haute qualité dont le coût de revient est estimé à 8€. Rapprochez-vous de l'établissement où est scolarisé votre enfant ou remplir la demande en ligne sur internet « [aide restauration scolaire.herault.fr](http://aide.restauration.scolaire.herault.fr) »

LE PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

Chaque année, l'agglomération Hérault Méditerranée dans le cadre du PLIE (plan local d'insertion économique) en partenariat avec les CCAS de notre territoire, le pôle emploi, le département, met en place des chantiers d'insertion. Les communes proposent des choix de travaux qui sont étudiés et sélectionnés ou pas et cette année nous avons été retenus. Le chantier a débuté le lundi 14 septembre et se terminera vers le 15 octobre. Il consiste à rallonger le mur de soutient existant, sécurisant ainsi l'accès au cimetière pour les piétons. M Iché, adjoint aux travaux s'est chargé avec le personnel technique de la Mairie de fournir les matériaux nécessaires au chantier, et l'équipe du PLI en assurera la main d'œuvre. Ces ouvriers font partis d'un public ciblé répondant à des critères bien précis déterminés par les instances compétentes de l'agglomération (RSA, demandeurs d'emploi longue durée).



Il y a certes, pour ces personnes retenues, une mise en situation de travail avec un accompagnement socio-professionnel mais aussi l'acquisition d'une formation théorique. Le but recherché est de développer les comportements attendus par les entreprises et d'ac -

quérir les compétences techniques dans divers domaines tels que l'aménagement paysager, le bâtiment, les espaces verts... c'est dans ce cadre-là, qu'en 2011 ? avait été rénovée l'ancienne chapelle, le résultat avait été très satisfaisant.

OPERATION BRIOCHES

Vu le succès de 2019 sur cette opération nous avons commandé un carton de plus n c'est donc 42 brioches qui ont été vendues sur Pomerols pendant le marché du jeudi. 210€ ont été restitués à l'association d'handicapés Centre Hérault de Pézenas. Merci à tous les Pomérolais qui ont participé.

COVID

ACTIONS DU CCAS SUITE AU CONFINEMENT DU 30 OCTOBRE 2020

Les personnes âgées vulnérables ne pouvant pas se déplacer pour faire leurs courses de premières nécessités peuvent appeler la Mairie au 0467770332. Pour les personnes dans la précarité ou dans la gêne quotidienne suite aux mesures imposées par le gouvernement, le CCAS est à disposition pour un entretien en Mairie, sur rendez vous.

RAPPEL

Le masque est obligatoire dès que nous sortons de notre domicile, ne réutilisez pas les masques jetables après 4 h de port, lavez ceux en tissu tous les jours, changez le kleenex à l'intérieur toutes les 4h. Il faut savoir qu'un masque humide ne sert plus à rien quant à la protection contre le virus, il en est de même si le nez et la bouche ne sont pas couverts

Tout déplacement doit se faire avec une attestation précisant le nom, prénom, adresse, date de naissance, la date du jour, l'heure de départ et la raison. Les trois dernières informations peuvent se faire avec un crayon effaçable, ainsi le gaspillage de papier sera évitée et l'environnement respecté.

Les nouveaux bacheliers récompensés

Depuis 2012 la commune récompense les jeunes pomérolais ayant obtenu le BAC qu'il soit général ou professionnel. N'ayant pas la possibilité de connaître la liste, nous leur demandons dès mi-juillet de s'inscrire en mairie.

C'est ainsi que 10 jeunes ont été convoqués pour retirer le 29 Août leur bon de 50€ à utiliser à Hyper U d'Agde accompagné du « diplôme mairie » que M Durban aidé de Mme Sorli, leur a remis avec les félicitations du Conseil Municipal et du CCAS.

Le contexte actuel COVID n'a malheureusement pas permis la cérémonie et la petite collation habituelle avec les lauréats, leur famille et les élus. Mais, nous n'avons pas manqué de leur souhaiter une bonne continuation dans leurs études supérieures.



Un nouveau dispositif d'accueil dans notre département

Vous aidez un proche qu'il soit dépendant, du fait de l'âge, d'un handicap ou d'une maladie, des solutions existent.

La fédération AGIRC ARRCO expérimente un nouveau dispositif dans notre département. Ce programme consiste en un espace d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation destiné aux aidants. Il s'agit d'un véhicule itinérant qui sillonne les grandes communes. Il sera à Agde, sur le parvis du Moulin des Evêques, les jeudis 22 octobre et 26 novembre de 8h30 à 14h30, n'hésitez pas à aller à leur rencontre, vous avez, vous aussi, besoin d'aide.

Du nouveau pour vous : depuis le 1 octobre tout salarié qui suspend ou réduit son travail pour aider un proche (le lien familial est facultatif) a droit à un congé de proche aidant rémunéré pendant 3 mois, renouvelable dans la limite de un an dans toute sa carrière (art. L 3142-16 du code du travail). L'allocation journalière payée par la CAF ou la MSA varie entre 43€ et 52€. Ce congé peut être pris de façon continue ou être fractionné par journée minimum. La personne aidée peut vivre à son domicile ou en EHPAD

Vous pouvez également obtenir des conseils de proximité en faisant le 0800360360 (appel gratuit) numéro mis en place par le gouvernement et dédié aux personnes handicapées et aux aidants. Il permet de contacter les acteurs de l'accompagnement pour obtenir des conseils adaptés à la situation de chacun.

UNE SEMAINE BLEUE NATIONALE DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Dans le contexte COVID le CCAS a dû trouver une animation pendant la semaine bleue nationale en respectant les consignes gouvernementales et préfectorales. Nous avons pour habitude de créer un évènement intergénérationnel rapproché ce que nous n'avons pas pu réaliser cette année. Aussi, nous avons programmé deux journées d'animation sur deux thèmes : un concours de gâteaux et une expo photo.

Nous avons voulu mettre à l'honneur nos seniors de 90 ans et plus en organisant une exposition photos portrait de nos aînés de cet âge. 24 ont répondu favorablement l'adjointe au CCAS, Mme Nelly Sorli, accompagnée de M Claude Stelkelorom, adjoint à la communication, est allée rendre visite à ces personnes afin de les photographier. Ils ont été bien accueillis et ont passé un bon moment qui a aussi été apprécié par les hôtes.

L'exposition s'est faite à l'office du tourisme, le jeudi 8 octobre de 10h à 12h et le samedi de 16h à 18h. Ce dernier jour nous avons partagé un goûter après leur avoir offert leur photo, accompagnés de leur famille proche.



M Le Maire a remis les prix aux gagnants. Chaque pâtissière a eu sa médaille fabriquée par les élèves et un stylo offert par le CCAS. Les jeunes, quant à eux, sont repartis avec une clé USB et un sachet de friandises après nous avoir lu un texte de remerciement pour cette belle après-midi récréative. Cette nouvelle action pour la semaine bleue a été une réussite tant pour la participation que pour l'ambiance conviviale. La distanciation entre les deux groupes a été, bien entendu, respectée, les membres du CCAS y veillaient. Merci à tous et à l'année prochaine qui j'espère ne sera pas bridée par un quelconque méchant microbe.

Nous avons lancé un appel aux seniors pour participer au concours de gâteau et parallèlement nous avons demandé à la Directrice de l'école primaire sa participation avec ses élèves du CM2 qui avaient pour mission de réaliser des diplômes afin de récompenser tous les pâtissiers d'un jour ainsi que le meilleur gâteau, le plus beau et le plus original. Le mardi 8 après-midi sous le préau des anciennes écoles les deux générations se sont présentées les uns avec les gâteaux, les autres en tant que jury avec les diplômes. Les élèves ont lancé le concours en visionnant puis en dégustant les 12 pâtisseries réalisées. Puis, ils ont procédé au vote. Après dépouillement, le prix du meilleur gâteau a été décerné à Mme Bénazet Célestine pour ses mantécaus, celui du plus beau à Mme Iché Huguette pour son soleil au citron et le plus original à Sorli Nelly pour son cake aux carambars. Les gâteaux ont été ensuite dégustés par les seniors.



MESURES STRICTES POUR LA REPRISE DU SPORT

Les activités sportives telles que, la marche des seniors, celles du foyer rural, la danse en ligne, la gym des enfants, celles des adultes, le rugby, le Hip Hop, le tennis de table, la pétanque, les arts martiaux, la boxe, le tennis, ont repris, certes, mais avec des mesures très strictes que les associations s'emploient à respecter. Malheureusement depuis le 29 octobre tout est arrêté et ce jusqu'aux nouvelles consignes gouvernementales, cependant le sport individuel à l'extérieur pendant 1h et dans un rayon de 1km est autorisé avec bien sûr une attestation de déplacement à jour. Bouger est nécessaire pour la santé.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX

Une nouvelle aire de jeux qui se rajoute à celles déjà existantes, a vu le jour dans notre village.

Elle est située dans le lotissement Bezard, sur l'allée R Gairaud, nous espérons qu'elle sera bien utilisée et respectée dans l'intérêt de tous.

Le Département dans une démarche d'insertion ou de recherche d'autonomie, accompagne les jeunes de 18 à 25 ans par exemple :

Le FSL : recherche et occupation d'un logement

Le FDAJ : aides individuelles ponctuelles

Pour plus de renseignements appeler le département service jeunesse au 0467676105

Nous rappelons également que la MLI accueille les jeunes de 15 à 25 ans (voir page du CCAS)



VIVRE UNE EXPERIENCE FORMATRICE ET INTELLIGENTE

La municipalité va étudier la faisabilité de faire appel au service civique pour le village.

Pour Information sur ce type d'emploi, cela concerne les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. C'est pour eux, la possibilité de vivre une expérience formatrice et valorisante en choisissant parmi de nombreuses missions, dans des domaines très divers : solidarité, aide aux personnes en difficulté, environnement, éducation pour tous, culture et loisirs, animation, sports, santé.

C'est un engagement volontaire sur une période de 6 à 12 mois à raison de 24h par semaine pour une rémunération égale à 580€ par mois. Contacts : DDCS(Direction départementale de la cohésion sociale) de l'Hérault, 04 67 41 72 62 ou 04 67 41 72 58 . Pour plus de détails, consultez le site du service civique dans l'Hérault.

Nous souhaiterions impliquer les jeunes pomérolais à la vie sociale et citoyenne de notre village, pour cela un conseil de jeunes pourrait se former, voire une association, qui permettrait à la municipalité de répondre aux besoins et aux idées de cette population.

Les jeunes de 12 à 18 ans intéressés sont invités à venir s'inscrire en Mairie, sans aucun engagement dans un premier temps. La première rencontre déterminerait ce qui pourrait se faire.



2300
Hectares de vignes

48
Pays à l'export

110
Medailles en 2019

300
Vignerons artisans

175 000 hl
Vendange 2020



CLAUDE STEKELOROM
Délégué à la communication et aux archives municipales

Coup de projecteur sur la Cave coopérative

Entretien avec le Président Jean-Louis Atienza et Joël Julien, Ingénieur agronome, œnologue et Directeur de la Cave.

Fondée en 1932, La Cave de Pomérols n'a cessé de grandir, de prospérer et de se moderniser au fil du temps. L'entreprise regroupe actuellement environ 350 coopérateurs.

Le vignoble bénéficie d'un climat méditerranéen tempéré par les influences maritimes. Il s'étend entre garrigue et Etang de Thau, en terrasses ensoleillées appelées Costières, d'où l'appellation « Costières de Pomérols ». Les sols à dominante argilo-calcaire sont propices à la production de vins d'excellente qualité en harmonie avec leur terroir.

Les vins sont revendiqués par moitié en IGP OC et 20 % en AOP Picpoul de Pinet. Le restant en IGP Cotes de Thau, principalement rosé. L'encépagement varié se compose de Picpoul, Chardonnay, Viognier, Sauvignon et Terret pour les blancs ; Merlot, Cabernet, Syrah, Grenache, Cinsault et Carignan pour les rouges et rosés. Chaque vigneron doit se conformer à un cahier des charges précis qui impose un usage raisonné de produits phytosanitaires dans le respect d'une agriculture durable et dans un souci de préservation des eaux de la Lagune de Thau.

Le Président Jean Louis Atienza, Joël Julien, Ingénieur agronome, œnologue et Directeur de la Cave, les coopérateurs et la trentaine de salariés accordent la plus grande importance à l'écoute du client, qui est au centre de la démarche qualité des Costières de Pomérols. L'entreprise dynamique, innovante, reconnue pour ses médailles, bénéficie d'un palmarès impressionnant de récompenses. Ces distinctions confortent la stratégie mise en place, alliant savoir-faire et savante technologie.





LA RECOLTE 2020.

Millésime relativement précoce, la récolte 2020 a débuté le 18 août avec une semaine d'avance sur les habitudes et sous de bonnes hospices grâce à une météo très favorable avec un temps beau et sec malgré des aménagements de cave pas totalement terminés. **« C'est de loin, la plus grosse récolte jamais réalisée sur le site avec 175 000 hl, détrônant celle de 156 000 hl en 2018. Ce fut un millésime relativement long puisque la vendange a duré sept semaines avec une belle volumétrie de récolte et une belle qualité ».**

Traditionnellement, ce sont les sauvignons qui ont eu la primeur des premiers passages des machines à vendanger, suivis des muscats secs, puis des chardonnays. À partir de là, les vendanges étaient lancées....

« Cette année, les rouges ont été particulièrement précoces, précise Joël Julien. Il y avait plus d'avance sur les cépages rouges que sur les blancs. De ce fait, nous avons attaqué relativement tôt les merlots et les syrahs pour faire les rosés parce que nous avons des programmes et des objectifs en volume de rosés particulièrement importants. On est sur des maturités moins avancées quand on élabore des rosés par rapport à des rouges ».

Le Piquepoul et son appellation « Picpoul de Pinet » est le cépage le plus important en surface avec près de 500 ha. Mais, d'autres cépages sont relativement importants comme le sauvignon et le Merlot qui représentent des surfaces très significatives suivies de près par le Chardonnay.

« Il y a une dominante d'encépagement blanc avec plus de 50% de vignes, lié à l'histoire du bassin de Thau et aux cépages traditionnels ainsi que les cépages améliorateurs. La famille des vins de Beauvignac regroupe Pomérols, Castelnau-de-Guers et Mèze. Depuis deux récoltes, la coopérative de Pignan a rejoint le site comme adhérent et devrait valider la fusion avant l'été 2021. La totalité de ses viticulteurs deviendra alors adhérent à part entière de la coopérative Pomérolaise ».

UN INVESTISSEMENTS HIGH TECH

L'entreprise a instauré une démarche visant la qualité, la compétitivité et la régularité. Les Costières de Pomérols ont investi dans la modernisation et l'automatisation des deux lignes de conditionnement et dans des équipements de haute technologie.

L'investissement de cette année vient dans la continuité de ce qui avait déjà été fait l'an dernier avec les 35 000 hl de cuverie pour la partie cave des rouges. Pour venir augmenter la capacité de vinification du site, dans le cas d'un schéma directeur à cinq ans, les réalisations de cette année viennent renforcer le process. Elles constituent la seconde étape en volumétrie et en masse financière importante avec la réalisation de deux nouveaux quais qui ont permis de recentrer la réception sur un seul point (les quatre quais étant alignés) mais également de recentrer le pressurage entre la cave des blancs et celle des rouges avec quatre pressoirs à 600 hl mis sur une charpente métallique au dessus d'échangeurs pour refroidir la vendange. Des cuves à râtaux d'égouttage ont été installées derrière les pressoirs. Un local de clarification avec deux centrifugeuses et filtres été implanté ainsi qu'une cuverie de réception des jus de transfert, et une autre de stockage isotherme des moûts avec échangeurs de refroidissement. Un groupe de froid vient compléter l'installation. Un nouveau transformateur électrique vient alimenter les besoins en énergie.



Cet investissement apporte de l'ergonomie au site en recentrant les éléments qui étaient éparpillés au regard de l'histoire du à la croissance et réalisée en fonction des besoins qui avaient été pensés sur deux caves. Maintenant, le lien est fait pour n'avoir qu'une seule unité, liée à la croissance et l'évolution des volumes avec des outils plus capacitifs et une nouvelle technologie grâce aux pressoirs « intelligents », équipés de capteurs qui pilotent les cycles de façon autonome en gérant tous les paramètres demandés. **La cave se modernise et évolue pour les générations futures.**

POMÉROLS, BERCEAU DE LA VIGNE DEPUIS L'ANTIQUITÉ

Par Catherine Ramouillet

Le site de Pomérols est occupé depuis le Néolithique et l'âge du cuivre comme en a témoigné des fouilles archéologiques sur plusieurs sites de la commune. Une population d'éleveurs et d'agriculteurs y vivent.

LE BERCEAU DU VIGNOBLE

Dans l'Antiquité, l'habitat s'organise, les gaulois du Midi sont romanisés et de grands domaines (villae) profitent de la proximité de la voie romaine, encore visible à la frontière Nord de la commune et des ports antiques de l'étang de Thau, pour développer une agriculture commerciale centrée sur la culture de la vigne.



Via Domitia et Vignobles



DES SEIGNEURS VITE CHASSÉS PAR UNE ÉLITE DE PROPRIÉTAIRES

Le nom de Pomérols (la pommeriaie en bas latin/occitan) apparait au tournant du Xème et le village se construit, peut-être autour d'une villa et d'une ancienne chapelle dédiée à St Cyr. En 1160, le premier seigneur de Pomérols s'appelle Raymond et il fait fortifier le village.

La première enceinte comporte deux portes gardées : l'une près de l'église actuelle, l'autre à proximité de la place du général de Gaulle.

C'est la croisade contre les albigeois qui ruine les seigneurs locaux et donne le pouvoir à des barons franciliens : Guy de Lévis, compagnon de Simon de Montfort, hérite de Pomérols.

Sa famille Lévis, puis Crussol par alliance à l'origine du duché d'Uzès, sont des seigneurs lointains qui ne résident pas dans le village.

Très vite, les bourgeois se saisissent de la terre et enrichissent par le commerce, s'organisent en une petite communauté vivante et autonome sous l'autorité des Etats du Languedoc.

MALGRÉ LES CRISES, LE VILLAGE PROSPÈRE

Les guerres de religion détruisent l'église qui sera reconstruite en 1600 (le retable, témoin du triomphe catholique est posé en 1676), les protestants sont forcés à la conversion mais le grand dynamisme local fait prospérer le village dont les habitants, pour éviter les crises frumentaires ont très tôt l'habitude de capitaliser les friches en plantant le vignoble que Rabelais loue déjà dans la bouche de Pantagruel : « ce bon vin du Languedoc » ! Les façades des maisons du XV et XVIe s. témoignent de cette aisance bourgeoise.

Le vignoble ne cessera dès lors de se développer sans cesse de se bonifier.





Créée en 1992 par M. Michel Rogi, la confrérie qui compte une dizaine d'adhérents bénévoles consacrant leur temps pour une cause commune, a pour objectif d'exalter l'esprit du compagnonnage, de développer l'Art du savoir boire, du savoir goûter et du faire savoir.

La confrérie donne une image favorable et positive du précieux cépage.

Vêtus de leur cape bordée d'un galon d'or, les dignitaires participent à différentes manifestations afin de promouvoir L'AOP Picpoul de Pinet, de le faire connaître, de le faire déguster et de contribuer ainsi à son développement. Il y a plus de 2 000 ans, la vigne était là et quelques parcelles ont gardé de l'Antiquité, leur superficie et leur exposition. En 1860, la voie Domitienne, lieu de passage entre l'Italie et l'Espagne, favorise l'expansion de la viticulture. Elle traverse l'actuel vignoble de Pinet.

Sous Napoléon III, le Picpoul de Pinet comptait déjà parmi les vins en vogue.

LA CONFRÉRIE DES COMPAGNONS DU PIQUEPOUL

Auparavant dénomination géographique au sein de l'appellation Languedoc, **ce vin est devenu une appellation d'origine contrôlée séparée de l'AOC Languedoc en 2013.** Ses parfums floraux et d'agrumes, sa vivacité en bouche en font un compagnon idéal pour accompagner les coquillages, notamment les huîtres de Bouzigues. Pour preuve, le message totémique de l'appellation : « Son terroir, c'est la

mer. » Représentant plus de 60 % des blancs tranquilles de la région, Picpoul de Pinet est aujourd'hui l'appellation avec la production la plus importante et la plus réputée en vin blanc du Languedoc-Roussillon.

Le **picpoul de Pinet**, est un vin produit au nord-ouest de l'étang de Thau, autour de Pinet. Son terroir c'est d'abord la mer pour l'influence particulière qu'elle exerce sur cet amphithéâtre naturel formé de terrains argilo-calcaire qui s'étend en pente douce au nord de la lagune de Thau sur cinq communes autour du village de Pinet : Castelnaud de Guers, Pomérols, Montagnac, Florensac et Mèze. Cette zone est caractérisée par une faible pluviométrie estivale.

Contact : Blaise Gena, mail: blaise.genna@orange.fr

DES PORTIQUES POUR SECURISER L'ACCES DU VILLAGE

**BERNARD
ICHÉ**



*Délégué aux Travaux,
personnel, espaces
verts et à la propreté*



Après la réfection de la montée du stade, il a été décidé en conseil municipal la pose de deux portiques afin que les camions ne puissent pas l'emprunter.

En concertation avec M Vincent Gaudy, conseiller Départemental, des panneaux indiquant la hauteur du pont de Pomérols ont été implantés de chaque côté de la route de Castelnau-de-Guers à l'intersection avec la route de Pinet.

Les camionneurs ne pourront plus invoquer qu'ils n'ont pas vu les panneaux et en même temps, ils auront un point de retournement.

DÉBROUSSAILLAGE

Les agents du service technique ont procédé au débroussaillage de certains chemins et au curage de quelques fossés. Il est rappelé aux propriétaires que le débroussaillage (ou débroussaillage) est obligatoire dans les zones exposées à un risque d'incendie. Il consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie. L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et de propager un incendie aux habitations.



TRAVAUX DIVERS

Des nids de poule ont été rebouchés dans le village.

Il a également été effectué la pose et le remplacement de mobilier urbain (barrières, potelets etc.). Ces travaux deviennent récurrents. Ils coûtent à la commune surtout sur la traversée du village. Ces dégâts sont causés essentiellement par les camions.



EMPLOIS SAISONNIERS



Les jeunes étudiants saisonniers, au nombre de quinze, recrutés pour l'été, ont participé à divers travaux d'entretien du village. Ils ont effectué le marquage au sol, restaurée les tables qui servent pour les festivités (peinture, remise en état, etc.), ainsi que le désherbage des rues.





**CATHERINE
RAMOUILLET**

*Déleguée à
l'environnement*

Et si nous apprenions ou révisions la signification des quelques acronymes et sigles qui définissent les politiques locales de notre Environnement ?

Parmi les compétences communales, le plus connu est le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce plan, approuvé pour Pomérols en 2017, fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. On y trouve ainsi des zones à urbaniser, des surfaces agricoles et des zones naturelles inconstructibles. Cependant la majorité des compétences ayant trait à l'environnement échappent à la commune. La plupart sont déléguées à l'agglomération Hérault Méditerranée en échange d'une sorte de cotisation que fait notre commune à la communauté de communes : ainsi de la gestion des déchets (SITCOM : Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères) , celle des animaux errants ou du nettoyage des tags (SIVOM : Syndicat intercommunal à Vocation Multiple)...

Certaines compétences ont été récemment imposées par L'Etat comme par exemple la compétence Gémapi (Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations): depuis janvier 2018, la Communauté gère l'aménagement des bassins hydrographiques, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et leurs accès, la lutte contre les inondations, et la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Par exemple, il y a peu, des ganivelles ont été posées à Portiragnes pour protéger le cordon dunaire. Certains plans également ont été imposés à l'agglomération comme le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) qui remplace depuis le 28 juin 2016 l'ancien plan climat-énergie territorial (PCET) en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air en France. Obligatoire pour tout Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, à l'échelle de son territoire.

L'agglomération Hérault Méditerranée « accompagne la transition énergétique sur son territoire car c'est un enjeu et une opportunité de développement et de modernisation de son économie ».

Dans le Volet maîtrise de l'énergie, Pomérols a saisi cette opportunité pour renouveler une partie de l'éclairage public et passer en système LED et en programmation « Jour-nuit / été -hiver.



Ensuite, nous appartenons également à des planifications nationales et départementales :

Le PPRI (Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations) a été approuvé le 25 janvier 2012 à Pomérols Institué par la Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, il est un outil réglementaire mis en place par le préfet de département sur les territoires exposés aux inondations. Ce dispositif permet de préserver les champs d'expansion des crues, d'encadrer le développement de l'urbanisme en zone inondable. D'après le DDRM (Dossier départemental de risques majeurs), les risques d'Inondations majeures sont faibles à Pomérols comme celui d'Incendies ce qui explique que nous n'avons pas de PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies forestiers)

Enfin, pour répondre aux objectifs nationaux de protection de l'Environnement, l'agglomération Hérault Méditerranée s'est dotée d'un agenda 21 qui s'est terminé en 2014 (Suite au Grenelle de l'Environnement) , il poursuivait des objectifs de Développement Durable . Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt . Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Nous n'avons pas de telle zone à Pomérols (sauf un tout petit morceau) mais il y en a 3 qui sont à la limite de notre commune : Prés du Baugé sur la commune de Marseillan (Zone humide) et Prés de Soupié, Collines marseillaises de Castelnau de Guers ;



LAURENT
DURBAN

Finance, Urbanisme
Appel d'offres

LE QUARTIER DE MARCHE GAY SE DEVOILE



Les travaux de construction de la résidence **SQUARE DOMITIA** avancent correctement, les bâtiments sont hors d'eau et la mise en place des menuiseries va débuter. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement de cette réalisation.



Les travaux du lotissement « Les Jardins de Pomérols » sont quasiment terminés, et les premières constructions devraient voir le jour début d'année 2021.

Concernant le Pôle Médical, l'architecte choisi par les élus travaille sur celui-ci et le projet validé vous sera présenté lors du prochain bulletin d'information. Parallèlement à ce projet, la municipalité a déposé plusieurs demandes auprès de différents organismes pour la recherche de médecins.



La réalisation de la Salle Polyvalente a débuté, avec dans les premiers mois, les études techniques et l'établissement de tous les plans d'exécution avec validation par le Maître d'œuvre.

Les terrassements de la plate forme et des fondations ont été réalisés et les fondations sont coulées. Dans le même temps les pré-murs seront coulés à l'usine afin que la mise en place de ceux-ci se fasse début d'année 2021.

La fin du chantier est prévue pour Novembre 2021.



**MARIE-AIMÉE
POMAREDE**

Déléguée aux
affaires scolaires,
vie associative

MARC SICARD QUITTE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le directeur de l'école Primaire, Marc SICARD, quitte l'école de Pomérols pour prendre la direction de l'école de Montblanc, son village.



Lundi 29 juin, en présence de quelques élus, Marc Sicard a reçu la médaille de la ville des mains du maire Laurent Durban, en reconnaissance de ses 15 années passées à la tête de l'école Primaire. L'équipe municipale l'a remercié pour son engagement, tant sur la qualité de l'enseignement de la classe de cm2 que sur la préparation des élèves à l'entrée en 6ème. Il est remplacé par Karine Gaudy qui était auparavant enseignante à l'école maternelle.

Une rentrée scolaire dans le respect du protocole sanitaire

M le Maire et quelques élus étaient présents. Ils ont rendu visite à l'équipe enseignante.

L'école primaire compte 5 classes dont la directrice est Mme Karine GAUDY.

L'équipe enseignante se compose de 5 professeurs des écoles qui enseignent chacune une classe

Le CP est enseigné par Mme Nathalie ROBERT (16 élèves inscrits à ce jour)

Le CE1 est enseigné par Mme Audrey DELOFFRE (23 élèves inscrits à ce jour)

Le CE2 enseigné par Mme Annie BENOIT (23 élèves inscrits à ce jour)

Le CM1 enseigné par Mme Céline LOUPIA (27 élèves inscrits à ce jour)

Le CM2 enseigné par Mme Karine GAUDY, directrice de l'école (19 élèves inscrits à ce jour),

La journée du jeudi est assurée par M. Brice CHAPAPRIA.



Les employés de service assurent une garderie municipale le matin et soir ; le matin de 7h45 à 8h50 (heure d'ouverture des portes des écoles respectives) et le soir, après la classe, de 17h à 18h30.

La garderie a lieu, si les conditions climatiques le permettent, dans la cour ou dans la salle polyvalente de l'école primaire. Un service de cantine est mis à disposition des familles sous réservation à la mairie.

Mme Jessica AUBRY rejoint l'équipe enseignante de la maternelle



Les Horaires sont : 8h50-12h et 13h50-17h, l'entrée des parents se fait dorénavant par le portail donnant dans la cour pour respecter les mesures sanitaires mises en place. Les parents ou la famille attendent leur enfant devant la porte de leur classe situé dans la cour de récréation. La garderie du matin et du soir pour ces élèves est assurée à l'école maternelle depuis septembre 2020.

L'école maternelle « Marcel Lau » compte 3 classes dont la directrice est Mme Karine BARRAL.

Les enseignantes sont :

Pour les PS, Mme Jessica AUBRY (15 élèves), nouvelle enseignante qui remplace Mme Karine GAUDY. Pour les MS, Mme Orietta CRIVELLARI (23 élèves) Pour les GS, Mme Karine BARRAL (19 élèves)

L'école maternelle est équipée d'un dortoir, d'une pièce centrale qui permet notamment de travailler la motricité des enfants à l'aide d'équipements pédagogiques, d'une cour de récréation, de toilettes et lavabos adaptés aux enfants. Chaque institutrice est accompagnée d'une ATSEM qui est chargée de participer au bon déroulement de la vie quotidienne. Elle encadre les élèves dans les activités qui lui sont confiées.

Don de 6 ordinateurs portables au Groupe scolaire par le Crédit Agricole du Languedoc

Dans le cadre du renouvellement de son parc informatique, la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc a répondu favorablement à la demande de Mme Marie-Line THIEULES, Présidente de la Caisse Locale des Pays d'Agde et de M. Christophe COLARD, Président de l'Association des Parents d'Élèves.

Six ordinateurs portables HP reconditionnés à neuf incluant le pack Windows ont donc été livrés le mardi 6 octobre à Mme Karine GAUDY et à Mme Karine BARRAL toutes deux directrices d'école, par Mme Géraldine SILHOL, directrice de secteur d'Agde et Mme Véronique ESTER directrice d'agence de Florensac et secrétaire de la Caisse locale. La remise des ordinateurs s'est faite en présence de M. le Maire Laurent DURBAN et Mme Marie-Aimée POMAREDE adjointe aux affaires scolaires.

Un vif remerciement est adressé à M. Jacques FOURNIER, Vice-Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc qui a retenu et fait aboutir notre demande et au Crédit



Agricole pour ce don qui va permettre aux petits Pomérolais de travailler avec un matériel informatique de qualité. Rappelons que les sociétaires de la Caisse Locale des Pays d'Agde ont choisi l'A.P.E de Pomérols lors du vote au concours « J'aime mon asso ». Ce concours lancé chaque année par le Crédit Agricole du Languedoc permet

de valoriser les associations du territoire. L'A.P.E de Pomérols a reçu à ce titre un chèque de 800 Euros remis lors de l'assemblée générale de la Caisse locale le 28 février 2020.

Marie-Line THIEULES

Déléguée à l'entretien des chemins ruraux

AGENDA

Les informations données ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées sans préavis en fonction de l'évolution des conditions sanitaires

SAMEDI 5 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

18H, Place du Général de Gaule, ouverture des festivités avec la parade de Noël et vin chaud offert par la municipalité. Friandises pour les enfants.

DIMANCHE 13 DECEMBRE

THÉLÉTON

En extérieur

SAMEDI 16 JANVIER 2021

FÊTE LOCALE

Soirée TAPAS avec L'APE

MARDI 19 JANVIER

FÊTE LOCALE

Repas spectacle avec « Paul Selmer »

DIMANCHE 6 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

De 7H à 17H, Place du Général de Gaule, Nombreux artisans, produits du terroir, Animations avec l'arrivée du Père Noël

VENDREDI 8 JANVIER 2021

VOEUX À LA POPULATION

M. Le Maire présentera les voeux de la municipalité à 18H, salle des fêtes, ou sur la place du jeu de ballon en cas de directives sanitaires.

DIMANCHE 17 JANVIER

FÊTE LOCALE

Spectacle cabaret avec « Plumes de nuit »

DIMANCHE 21 FÉVRIER

REPAS DE LA PETANQUE

SAMEDI 12 DECEMBRE

CONCERT DE NOËL

A 16H à l'église de Pomérols avec Franck Malbert

VENDREDI 15 JANVIER 2021

FÊTE LOCALE

Concours de belote

LUNDI 18 JANVIER

FÊTE LOCALE

Spectacle humoristique avec les « Guinch Pepette »

La date pour le repas et le goûter des aînés n'est pas encore déterminée au vu de la crise sanitaire.

CULTURE

Pomerols a au niveau culturel de quoi faire, l'ancienne chapelle, la médiathèque, l'église, l'architecture de certaines maisons, des ruelles atypiques, même un film y a été tourné et enfin nous avons la chance d'avoir des artistes et des associations culturelles. Aussi nous allons essayer d'exploiter tout cela afin de développer plus intensément la culture à Pomerols. Les demandes d'exposition doivent être adressées à la Mairie par courrier ou par mail en précisant : le thème, les dates, les jours et les heures d'ouverture et bien sûr le nom de l'artiste et ses coordonnées téléphoniques.

Voici à ce jour, le planning des expositions à l'ancienne chapelle qui ont été sollicitées . **Malheureusement les directives nationales du 29 octobre ont entraîné des modifications et toutes nos informations sont soumises à l'évolution que prendra cette pandémie quant à leur réalisation**

Du 7 au 10 mai 2021 exposition peinture sur soie par l'association

Du 1 juin au 30 juin exposition de peinture de l'artiste Myck

Une représentation théâtrale de la troupe Les Bambades aura lieu courant avril. Mariage et Châtiment, une pièce en 4 actes écrite par David Pharaon, la date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

Le 22 Mai l'association Théâtre de Pomerols vous présentera la pièce que les artistes amateurs qu'ils sont, vont travailler toute la saison, le choix n'est pas encore fait.

Les activités culturelles telles que la mosaïque, la sculpture, l'ateliers créatifs pour les enfants, la couture, ont repris dès septembre dans le respect des consignes de distanciation et le port du masque obligatoire mais arrêtées depuis le 29 octobre

LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque de Pomerols vous accueille : mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, Jeudi de 16h à 18h, Samedi de 10h à 12h., **Fermée depuis le 29 octobre.**

L'inscription est gratuite pour tous (tout âge et tout lieu de résidence) en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Elle vous donne accès au Réseau Intercommunal des Médiathèques qui regroupe 11 médiathèques dont Pinet, St Thibéry, Pézenas ...

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents pour 3 semaines, des livres bien sûr mais aussi des DVD, CD de musique, CD de livres audio, des magazines et des JEUX pour enfants et pour adultes. Grâce à notre réseau nous pouvons faire venir à Pomerols des documents de toutes les médiathèques partenaires.

Vous pouvez faire des réservations directement sur le site du réseau, et consulter le fonds documentaire.

Nous avons mis en place depuis cet été un partenariat avec le «Tabac Presse Loto Pomérolais» qui maintenant nous fournit tous les magazines que nous vous proposons.

Nous avons également mis en place depuis la crise de la Covid une page Facebook ainsi qu'un groupe Facebook où vous pourrez découvrir de nombreuses publications sur les actualités culturelles de Pomerols et des alentours.

Depuis la crise sanitaire nous n'accueillons plus les enfants de moins de 11 ans en médiathèque et toutes les activités pour ce public sont annulées. C'est pourquoi nous proposons sur le groupe Facebook des contenus dématérialisés pour les enfants, comme des jeux à imprimer chez soi, des lectures d'histoires, des visites de sites virtuelles, des vidéos éducatives ludiques, des liens vers des activités gratuites ...

Les règles sanitaires mis en place pour accéder à la médiathèque sont le port du masque et la désinfection des mains à l'entrée. Sachez que tous les documents restitués sont gardés minimum trois jours en «quarantaine» pour une décontamination. Grande nouveauté : Votre Réseau Intercommunal des Médiathèques passe à la radio !

Et oui, une émission de quelques minutes est à écouter sur RPH (Radio Pays d'Hérault) sur 89 FM.

Vous découvrirez les avis de plusieurs agents de médiathèques sur différents documents comme les livres, des films, des jeux ... Animée par Christian Rubiella, le directeur du réseau, l'émission « Chut » est diffusée tous les lundis à 8h15 et 18h15.

Nous avons eu la chance d'écouter pour la première émission lundi 5 octobre les avis de Tiffany, agent de médiathèque à Pomerols et de Chrisine, agent de médiathèque à Pézenas.

Nous développons l'accessibilité pour une meilleure inclusion de tous les publics. L'objectif est de donner le même accès à tous et d'adapter le service chaque fois que c'est possible.

Toute l'équipe est heureuse de vous retrouver dans les meilleures conditions possibles pour vous faire partager de bons moments autour de la culture, vous conseiller et vous présenter ses dernières suggestions.

FRESQUE DE L'ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE

Le concours de gâteau de la semaine bleue nous a permis de redécouvrir la fresque qu'avait réalisée les classes du primaire avec comme tuteur Miklo en 97 et 98. Elle aurait besoin d'une restauration et nous allons soumettre à la Directrice actuelle, un projet dans le cadre de l'art à l'école si c'est possible bien sûr, sinon nous ferions appel aux élèves volontaires qui avaient participé à cette œuvre . La mairie fournirait les peintures et les pinceaux, il ne manquerait plus que les petites mains d'artistes en herbe. Nous ne manquerons si ça se réalise d'inviter tous les artistes qui y ont contribué qu'ils soient actuels ou de 1997 et 1998 pour partager un moment convivial pour fêter l'achèvement des travaux.



CETTE ANNÉE 2020, PAS DE FÊTE DU PATRIMOINE DUE À LA CRISE SANITAIRE ET ANNULATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU PATRIMOINE.



**GÉRARD
ORTIZ**

*Délégué aux
festivités, protocole
Patrimoine, tourisme,
hébergement*

En raison des conditions sanitaires, certaines préfectures ou municipalités ont pris la décision d'annuler les Journées du patrimoine. C'est le cas de Pomérols. M le maire, après concertation des élus, a décidé l'annulation pure et simple de la 37ème édition des Journées européennes du patrimoine.



Des travaux effectués sur la façade d'une maison privée ont permis de découvrir des vestiges de façade d'époque Renaissance bien mis en valeur.



Le passage

La dernière phase de l'entretien du retable a pu être faite au mois de septembre. Il a été entièrement traité ainsi que tous les bancs et boiseries.

Suite à ces travaux, une étude va être réalisée pour redorer le retable avec l'aide d'une école des Beaux-arts de Paris. Ces travaux seront effectués sur plusieurs tranches. Des demandes de subvention vont être demandées à la DRAC, au Département et à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour financer le projet de redorer le retable.

Un baptistère daté du XIVe siècle a été retrouvé. Une mise en valeur sera effectuée prochainement.



T O U R I S M E

UNE ANTENNE DE L'OFFICE DE TOURISME A OUVERT SES PORTES DE LA MI-JUILLET JUSQUE FIN AOÛT

Tenue par deux jeunes Pomérolaises, une antenne de l'office de tourisme a ouvert ses portes du lundi 13 juillet jusque fin août.

Afin d'optimiser le bon déroulement de la saison, une réunion préparatoire s'était tenue avant l'ouverture avec M le maire, Laurent Durban, le premier adjoint Bernard Iché, Sandrine Barbaste, référente du bureau d'informations touristiques de Pézenas, Montagnac, Tourbes, et Aymeric Dupuy de la Grandrive, du pôle accueil qualité de l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée. Ces interventions avaient pour but d'expliquer leur mission aux deux jeunes Pomérolaises, Elodie et Julie, recrutées en emploi saisonnier. Elles ont durant ces deux mois, conseillé les touristes pour les ballades, visites, animations, hébergements sur la ville de Pomérols.



Malgré les contraintes sanitaires, la fréquentation a été bonne pendant cette période qui a vu plus d'étrangers (anglais et allemands) que de français, demander des renseignements sur Pomérols et les environs ainsi que sur les activités et festivités qui se déroulent au village.

Il y a plusieurs bureaux d'information touristique sur le territoire
 6 bureaux ouverts toute l'année à Pézenas, Tourbes, Cap d'Agde, Agde, Vias et Portiragnes-plage
 2 relais d'information touristique à Caux et Pomérols
 4 bureaux ouverts en saison au Grau d'Agde, Centre-port Cap d'Agde (fermé en 2020), Portiragnes-ville (fermé en 2020) et Montagnac.

Bureau principal
 Bulle d'accueil - 34300 LE CAP D'AGDE
 Adresse postale : BP 544 - 34305 LE CAP D'AGDE cedex
 Tél. 04 67 01 04 04
 Fax : 04 67 26 22 99



► EN BREF ...



RENCONTRE ENTRE ÉLUS ET PERSONNEL

Une rencontre s'est déroulée début juillet à la salle des fêtes entre les élus et le personnel municipal afin de faire les présentations afin d'apprendre à se connaître pour mieux travailler ensemble.

Cette rencontre a permis de mieux appréhender les différents emplois et fonctions des personnels municipaux ainsi que les attributions et les délégations des élus. Une sympathique réunion qui s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

14 JUILLET

Des manifestations ont été supprimées au village à cause de la crise sanitaire. Malgré tout, la commission des festivités avait organisé une grande brocante sur la place du jeu de ballon qui a attiré un public ravi de pouvoir se dégourdir les jambes et de se retrouver après le confinement imposé par la crise sanitaire.



LES FINALES DU TOURNOI JEUNES LORBALERO

Une édition 2020 relevée malgré un contexte sanitaire particulier avec 116 joueurs et une forte mobilisation des compétiteurs hors département : Toulouse, Draguignan, Paris... mais aussi de plus loin, Suisse, Dubaï et Martinique ! Signe de la dynamique du Club et de sa notoriété sur le circuit. La compétition sportive est aussi un outil de promotion et de notoriété pour les villes d'accueil.

PREMIERE RÉUNION DE CHANTIER DE LA SALLE POLYVALENTE

Mercredi 16 septembre avait lieu en mairie, la première réunion de chantier en vue de la réalisation de la salle polyvalente, réunissant toutes les entreprises autour de la table afin de faire le point sur ce chantier qui devrait durer une année. Tous les corps de métiers se sont retrouvés sur le site pour mieux appréhender la topographie des lieux.





APRÈS DE LONGS MOIS D'ATTENTE, LA COLLECTE DU COURRIER EST REVENU À LA NORMALE

Depuis plus de huit mois, le bureau de poste n'avait plus de boîte à lettres. C'est chose faite depuis mercredi 28 octobre.

Les Pomérolais avaient exprimé leur ras-le-bol et une pétition avait été lancée d'autant que la municipalité, par trois fois, s'était proposée pour l'installer gratuitement. Les Pomérolais devaient auparavant, déposer leur courrier chez le tabac-presse à proximité. Un service que ce commerçant rendait avec sérieux et amabilité.

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX VISITENT LA CAVE

Mardi 1er septembre, en fin de matinée, le président de la cave Beauvignac, Jean-Louis Atienza et Joël Julien, ingénieur agronome, œnologue et Directeur de la Cave, recevaient une délégation du Conseil Département de l'Hérault, conduite par Vincent Gaudy, Conseiller Départemental, Vice-président, délégué au logement social et à la politique foncière et Julie Garcin Saudo, Conseillère Départementale, Déléguée à l'égalité des chances et à la citoyenneté, en présence de Laurent Durban, Maire de Pomérols, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Bernard Iché, premier adjoint de la ville.



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT EN VISITE AU LAGUNAGE



Le lagunage de Pomérols est un ensemble de huit bassins situé à l'est du village qui permet l'épuration de l'eau de manière naturelle. Le 15 octobre, la commission Environnement s'est rendue sur place. Elle a pu constater l'efficacité et le sérieux des agents de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée qui en vérifient le bon fonctionnement de manière régulières.

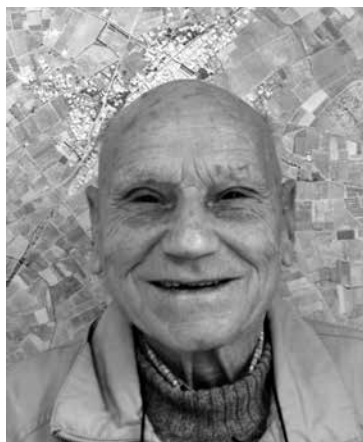
Il est extrêmement important, afin d'éviter l'engorgement lors des fortes pluies et le rejet dans l'étang de Thau d'eaux usées non traitées, d'avoir en amont, et sur tout le réseau, une séparation nette entre le pluvial (dirigé directement vers l'étang) et les eaux usées (lagunage). Sans quoi le volume des eaux à traiter est artificiellement gonflé et le lagunage ne peut plus fonctionner correctement. Des contrôles ont eu lieu l'an dernier et se poursuivront régulièrement auprès des particuliers afin d'informer de cette obligation et de procéder aux corrections nécessaires.

C'est un milieu extrêmement riche en biodiversité. Un grand nombre d'oiseaux s'y croisent : palmipèdes, échassiers, petits passereaux qui trouvent refuge dans les haies qui entourent les bassins et les joncs. Lors des migrations printanières, ils sont encore plus nombreux à se poser sur cette eau de plus en plus limpide de bassins en bassins, comme la tadorne de Belon que nous connaissons tous et qui nous arrive avec les beaux jours. Ces ouvrages de développement durable font la fierté des habitants de l'Hérault car ils nous permettent de boire une eau de qualité sans avoir recours aux produits chimiques.

90 ANS & PLUS EN FORME QUE JAMAIS

Nos nonagénaires sont de plus en plus nombreux, et souvent en bonne santé.

*Loin des clichés, et contrairement à l'image qui leur est trop souvent accolée, ils sont souvent dynamiques, fragilisés malheureusement par le temps qui passe, mais restent concernés par le monde qui les entoure. Dans le cadre de la **SEMAINE BLEUE**, Le CCAS a voulu leur rendre hommage lors d'un goûter en leur offrant leur portrait.*



FRANCISCO BOSCH



JOSETTE GIRONA



FRANCOIS MARIN



MARCEL PUJOL



LUCIEN MARTIN



CELESTINE BENAZET



MARIETE TISSERAND



JEAN RENARD



AGNES HOULES



MICHELINE JANIN



JEANNE PEREZ



LUCETTE PITON



MARIANO CARTES



PIERRE LEROY



ANTOINE SENNI



MARIA DA SILVA



LUCIEN HOULES



AGNES HOULES



YVETTE DESMARETS



MARIE CASQUILLO



NOTRE DOYENNE

PAULETTE THIEULES



ALPHONSE DOLZ



FRANCOISE DOLZ



MARIE BABY



JEANNE BARJOLLE



THERESE ROURES



JOSEPHINE MATEU



MARIE BASCOU



COMPRENDRE L'AGGLO

Dans le paysage de l'intercommunalité qui maille le territoire français, la communauté d'agglomération figure comme le modèle de regroupement communal urbain dans les années 1990 afin d'assurer au mieux le transfert des compétences dans le cadre de la décentralisation.

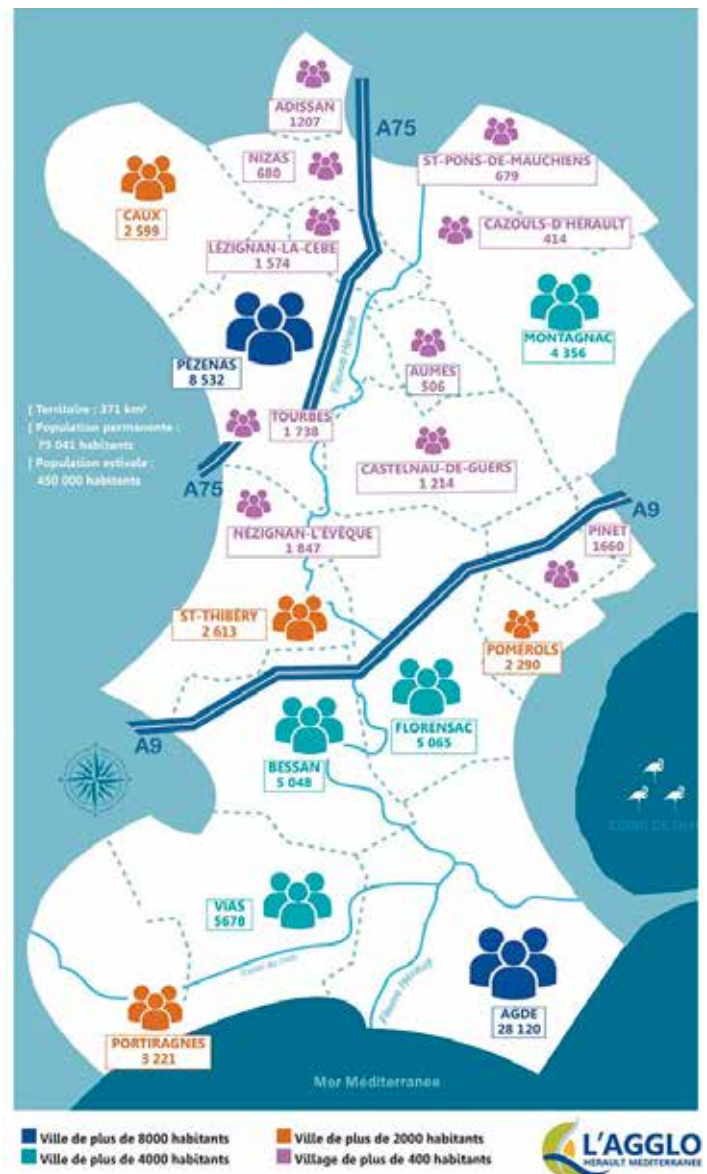
Ces nouvelles structures se sont depuis développées sur l'ensemble du territoire. Elles avaient vocation à se substituer aux nombreux syndicats intercommunaux déjà existants tels que les districts.

Créée le 1er janvier 2003, acteur incontournable présent dans la vie quotidienne des habitants, **la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée** est une communauté d'agglomération Héraultaise, gérée par un conseil communautaire ou conseil de communauté, composé de conseillers municipaux des communes membres.

Poméroles est représenté par son maire, M. **Laurent Durban** qui en est le 4ème vice-président, en charge du Développement Economique et Numérique et de Mme **Marie-Aimée Pomarède**, Adjointe au maire .

La communauté d'agglomération « Hérault Méditerranée » regroupe, sur 389,40 km², 20 communes, ce qui représente 80 593 habitants permanents et environ 350 000 habitants en saison.

- ADISSAN
- AGDE
- AUMES
- BESSAN
- CASTELNAU DE GUERS
- CAUX
- CAZOULS D'HÉRAULT
- FLORENSAC
- LÉZIGNAN LA CÈBE
- MONTAGNAC
- NÉZIGNAN L'ÉVÈQUE
- NIZAS
- PÉZENAS
- PINET
- POMÉROLS
- PORTIRAGNES
- SAINT PONS MAUCHIENS
- SAINT THIBÉRY
- TOURBES
- VIAS



La raison d'être de notre communauté d'agglomération, à travers ses instances politiques et son administration, est de mobiliser toutes les énergies pour mieux faire à plusieurs ce qui sans doute ne pourrait être mené à terme de façon isolée, tout en respectant chaque identité communale. Le statut de communauté d'agglomération a permis la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), ce qui rend plus efficaces et cohérentes les actions en faveur de l'accueil des entreprises. Il permet aussi d'être reconnu dans les grands dispositifs contractuels initiés par l'Etat, la Région ou le Département.

La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) et de compétences optionnelles (trois à choisir parmi : voirie, assainissement, eau, cadre de vie, équipements culturels et sportifs, action sociale). Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Le conseil de communauté peut aussi définir des compétences qui sont «d'intérêt communautaire», afin d'élargir le champ d'intervention de la communauté.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES CHOISIES :

- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestions d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Eau
- Les compétences facultatives
- Assainissement non collectif
- Assainissement collectif

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES :

- Création et gestion de service public d'intérêt communautaire
- Entretien des cours d'eau afin de maintenir le bon écoulement des eaux et dont la liste figure en annexe
- Création des itinéraires de promenade et de randonnées des circuits VTT, reconnus labellisés
- Gestion, protection et valorisation des espaces naturels
- Etudes et travaux liés à la recomposition spatiale du Littoral et à la gestion du trait de cote
- Propreté de la voirie urbaine
- Entretien et recomposition de tous les espaces verts urbains situés sur le territoire intercommunal
- L'établissement et l'exploitation de nouvelles structures haut débit
- Valorisation des patrimoines
- Agriculture
- Mise en œuvre du contrat rivière Orb
- Définition, animation, et coordination d'une stratégie globale d'aménagement du bassin versant de la lagune de Thau ...
- Coordination, animation et études pour une gestion équilibrée de l'eau...
- Coordination, animation et étude pour une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du fleuve Hérault, en cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et plus précisément

La vie associative

Un nouveau président pour l'association des parents d'élèves

Mercredi 29 septembre 2020, l'Association des parents d'élèves (APE) a tenu son assemblée générale sur le parvis du Foyer Rural en présence de Monsieur le Maire, son 1er adjoint accompagnée de la délégués aux affaires scolaires, l'adjoint délégué à la communication, les 2 directrices du groupement scolaire, 2 enseignantes et d'une vingtaine de parents d'élèves. Le bilan moral et financier a été présenté.

Malheureusement, le Covid est passé par là et a perturbé les recettes de l'association. La soirée année 80 et les manifestations organisées pour la fête des écoles ont dû être annulées. Cela représente un manque à gagner d'environ 5 à 6000 € pour l'association. Malgré tout, l'APE va faire tout son possible pour continuer à financer différentes choses pour les écoles.



Présent depuis une dizaine d'années et président depuis 8 ans, Christophe COLARD a décidé de laisser sa place. L'ensemble des membres le remercie pour son investissement et le travail fourni au sein de l'association. Mickael DERIEUX lui succède en tant que Président.

L'APE est composé de parents d'élèves bénévoles des écoles primaires et maternelles. Leur engagement et implication permanent permettent de récolter des fonds à travers des ventes diverses, et d'organisations de manifestations pour financer des sorties sportives et culturelles pour les enfants.

Pétanque Pomérolaise, De nouveaux membres ont rejoint l'équipe



L'association **PETANQUE POMEROLAISE** a tenu son A.G. le 1er octobre 2020.

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe et c'est avec un grand plaisir que nous les accueillons.

Cette année, si particulière, due à la Covid 19, nous a joué de vilains tours : nous avons dû arrêter les concours à la volaille du vendredi. Nous avons aussi reporté l'évènement du « Maître Joueur », prévu initialement en avril, au 1er novembre 2020*.

Tout comme l'année dernière, Bernard Gayraud, président de l'association, reconduit ses deux « Ecole de Pétanque » ; l'une pour les jeunes, le mercredi après-midi, puis l'autre pour les femmes souhaitant s'initier à la Pétanque, le mardi après-midi.

En principe, le repas de fin d'année est prévu pour le 21 février 2021, à la salle des fêtes, si les conditions sanitaires le permettent.. Nous espérons tous que l'année se termine mieux qu'elle n'a commencé ...

AVERTISSEMENT : Les articles concernant les associations ont été rédigés avant l'arrêté préfectoral en date du samedi 24 octobre 2020.

ENVIE DE JOUER AU RUGBY ? N'HESITEZ PAS, REJOIGNEZ NOUS !

Les VRP (Vétérans Rugby Pomérols) sont la section « Rugby » affiliée au Foyer Rural. Les entrainements ont lieu tous les jeudis de 19h à 21h au Stade de Pomérols. Mélange de joueurs novices et plus expérimentés, c'est avant tout une bande de copains qui aime se retrouver sur la pelouse pour jouer tout en se faisant plaisir sous les yeux attentifs de l'entraîneur Nicolas FEUCHER. Le club est familial, les enfants sont les bienvenus accompagnés de leurs parents.

Les entrainements commencent par une première partie basée sur le physique suivie d'exercices de flag ou de techniques de match.

Les perspectives du Club sont de privilégier la convivialité et de limiter le nombre de match dans l'année.

Quand les conditions sanitaires le permettront, des projections de match, grillade, repas avec femmes et enfants seront organisés régulièrement. La 3ème mi-temps pourra également reprendre au sein de leur « Club House » (Qui est actuellement fermé sous arrêté préfectoral) Vous souhaitez prendre part à cette belle aventure sportive et humaine?

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Le Président Olivier IZARD au 06 07 40 40 33



TÉLÉTHON, ON SE MOBILISE !

3ème année consécutive de mise en place du téléthon sur la commune de Pomerols, qui se consolide un peu plus chaque année. Plusieurs associations se sont manifestées, pour se mobiliser lors du prochain téléthon.

C'Fit&Form, Pétanque Pomerolaise (qui nous a accueilli l'année passée) La boxe, Le théâtre, Les trois pommes d'or...

Rien n'est figé, vous avez encore la possibilité de vous manifester, si vous voulez prendre part à cette belle journée, afin de contribuer à son succès. Nous comptons sur vous!

L'association référente sera C'Fit&Form (association de Fitness/Wellness) une réunion sera prévue au mois de Novembre afin de mettre en places différentes activités tout public: Tournoi de pétanque, Rando/Running, Jeu de l'oie («Sportif»), Activité Pinata de Noël pour les enfants, laché de lanternes... Le programme sera disponible sur le site de la mairie fin Novembre.

Contact: SORLI Caroline 06.87.16.43.51

Le club de tennis de table de Pomerols, section du Foyer Rural, entame déjà sa 6ème saison

Les entraînements ont lieu à la salle des fêtes, 4 soirs par semaines avec 2 groupes de niveaux :

Jeunes/Loisirs et adultes/compétitions. Chaque groupe bénéficie d'un entraînement dirigé alternativement par Christophe Cailloux ou Rémi Cateau, et d'un entraînement libre. Le tennis de table étant bien sûr un sport individuel, il se pratique la plupart du temps en équipe où bien souvent la convivialité fini par l'emporter sur le résultat.

Ainsi pour les joueurs qui le souhaitent, le club POMEROLS FRTT34 participe à de nombreuses compétitions les week-ends.

Aussi bien sous l'égide de la Fédération Nationale de Tennis de Table ou celle des Foyers Ruraux le club engage chaque année plusieurs équipes dans différentes catégories : championnat départemental et régional, équipe de jeunes, coupe de l'Hérault ou championnat vétérans.

Pour cette nouvelle saison les joueurs auront à cœur de poursuivre leur progression et accéder à la division supérieure en championnat. Car lors de l'arrêt des compétitions en mars dernier à cause de la crise sanitaire, 2 de nos 3 équipes se trouvaient en têtes de leurs poules et envisageaient sérieusement la montée. Ce n'est que partie remise !

Nous souhaitons remercier la mairie avec laquelle nous avons travaillé étroitement pour rouvrir notre activité au plus tôt, dès que cela a pu être autorisé, en respectant les mesures sanitaires strictes éditée par la Fédération.



ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Du Lundi 13 juillet 2020 au samedi 18 juillet 2020 s'est tenu l'exposition vente estivale de « Pomérols espoir » aux « Galapagos » (ancienne maison de retraite).

Francis HENNEQUIN délégué de l'antenne Pomérolaise du département de l'Hérault de la ligue contre le cancer, son épouse Mireille et la ligueuse Patricia JOHN ont accueillis les visiteurs. Des bijoux fabriqués à l'aide de capsules de café, des articles de broderies, des écharpes, des sacs à main ainsi que des articles donnés spécialement pour la ligue par des bénévoles, étaient à la disposition des visiteurs. Cette manifestation est une des rares qui a pu être organisée par « Pomérols Espoir » cette année. Elle a tout de même permis de récolter environ 1000 € (dons et ventes).

Ces ligueurs sont chargés de faire rentrer des dons pour aider la recherche et les malades mais également diriger les gens cancéreux vers la ligue quand besoin s'en présente....

Les bénéfices récoltés seront versés par Pomérols Espoir à la Ligue 2 fois par an.

La prochaine exposition aura lieu à la Toussaint sous le thème « des raisins ».

L'ÉCOLE DE TENNIS A REPRIS SON ACTIVITÉ

C'est une nouvelle saison sportive débute avec bien sûr des consignes sanitaires à respecter.

Cependant, malgré l'impact, les joueurs pouvaient échanger quelques balles entre eux, sans aucune compétition dès le mois de Mai. Tous les cours annulés pendant le confinement ont été récupéré en Juillet et Août sous forme de stages. L'école de Tennis a repris son activité depuis le 15 Septembre avec des cours adultes, jeunes à partir de 5 ans tous les jours de la semaine sur les sites de Florensac et Pomerols. Des équipes adultes et jeunes sont déjà inscrites dans différents championnats départementaux. Un programme d'animations est prévu avec des soirées doubles, animation Tennis Pétanque, Halloween, tournoi Galaxie orange et vert.....

Vous pouvez encore vous inscrire, venir essayer dans un groupe. Pour tout renseignement, merci de contacter les moniteurs ou la présidente du Club. Frederic : 06 70 60 77 13 / Fabien : 06 23 02 29 79 / Emmanuelle : 06 09 26 76 36

Les équipes :

3 équipes jeunes :

Coupe 11/12 ans : 1 équipe garçons

Coupe 13/14 ans : 2 équipes garçons

Pas d'équipe galaxie cette année, ni d'équipe 17/18 ans.

6 équipes adultes :

Championnat de l'Hérault : 2 équipes hommes et 1 équipes femmes

Championnat +45 ans : 1 équipe hommes

Championnat +35 ans : 1 équipe hommes et 1 équipe femmes

Pas de championnat mixte 3eme série, ni 4eme série, ni Courtès (en raison du confinement)



Objectifs des années à venir :

- Garder l'esprit convivial du club (animations adultes et enfants tout au long de l'année, les lotos (si possible ou on cherchera une autre formule !), le repas du club et la soirée de fin d'année (en espérant pouvoir la faire cette année !)).
- Fidéliser les licenciés actuels.
- Augmenter le nombre d'adhérents adultes, notamment chez les femmes.
- Attirer de nouveaux jeunes grâce au partenariat avec l'école élémentaire de Florensac, que nous essaierons d'étendre à l'école primaire de Pomérols l'an prochain, je prendrais contact avec eux durant l'année.
- Amener les jeunes à la compétition.
- _ Intensifier l'implication des parents des jeunes aux diverses animations du club.
- _ Création de groupes « tennis bien être » ou fit-tennis uniquement proposé aux adhérents ou aux parents des adhérents pour ne pas faire concurrence aux autres associations des deux villages.

ATELIER THÉÂTRE POMEROLS

L'épidémie du Covid pose de sérieux problèmes pour ce qui concerne le bon fonctionnement des associations. L'atelier théâtre de Pomérols n'est pas épargné.

C'est dans ce climat particulier, qu'après mures réflexions, les responsables de l'atelier ont décidé de suspendre, pour cette année, les activités de l'atelier enfants et ados.

En effet, il ne paraît pas possible de faire respecter par les jeunes enfants les dispositions exigées pour éviter tout contagion (distanciation, masques, etc.). Par contre, l'atelier adulte reprendra ses activités, car d'une part, ils sont moins de dix et d'autre part, chacun est capable de respecter les règles demandées.

C'est donc avec beaucoup de tristesse que les responsables ont pris cette décision, ils imaginent la déception des enfants et des parents, mais ils sont bien décidés à reprendre les activités dès la prochaine saison.

À notre que les adultes comptent présenter leur spectacle le samedi 29 mai 2011. Les responsables.



LA RENCONTRE

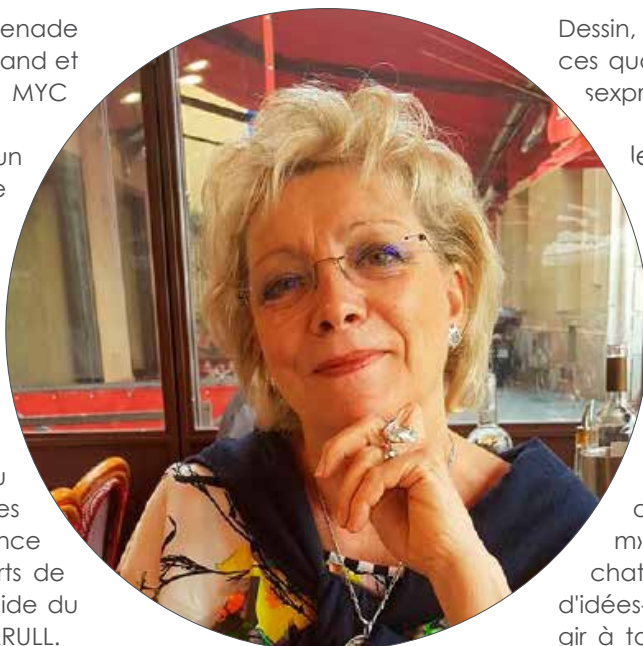
Maryse Demarets

Si ses pinceaux pouvaient parler, ils nous raconteraient probablement l'aventure extraordinaire qu'elle vit à chaque nouvelle création.

Née à Nice, près de la promenade des Anglais, d'un papa normand et d'une maman tourangelle, MYC aime peindre d'abord.

Peu lui importe de s'attacher à un système pictural en particulier. Elle trouve son plaisir dans l'exploration graphique et de la matière, dans la découverte des techniques et le mélange des genres

Après une prime enfance puis une adolescence empreintes d'une irrésistible envie de dessiner, de créer des photos montages avec de vieilles cartes postales ou d'anniversaire dénichées dans les boîtes à souvenirs, l'artiste a la chance de suivre des cours aux beaux-arts de Béziers pendant cinq ans sous l'égide du peintre-graveur Martin Pierre MARULL.



Dessin, peinture, décoration modelage, ces quatre disciplines lui ont permis de s'exprimer bien différemment.

les médailles de vermeil et prix d'excellence s'ajoutant à sa joie de vivre ! elle était comblée!

À vingt ans, départ pour l'Afrique! Pendant ces onze années en Côte d'Ivoire, Mali, Burkina, elle s'est enrichie de nouvelles techniques, batik, mahaju, maquettes à l'encre de chine pour une imprimerie, mœnivrer de formes, de couleurs chatoyantes, intériorisant des milliers d'idées-trésor que je pourrais faire ressurgir à tout instant dans ma vie

Elles sont bien là ces émotions, ancrées au plus profond de son être, exacerbant sa sensibilité au paroxysme!

L'amour de la nature, l'amour des hommes, des couleurs, des traditions, une sensation de bien-être au moment où l'esprit est accaparé par ce divin crayon, cette plume, ce pinceau !!! L'idée de créer ! Il ne manque que du temps ! Les idées bouillonnent !

Il faudrait bien rester sage et se maintenir dans un seul créneau pour se faire connaître ; Peu importe et puis tant pis pour les critiques et les états d'âme : je suis éclectique et c'est tant mieux! Je vis ma passion à 500 à l'heure, devant les idées au fur et à mesure qu'elles éclosent ! De nombreux salons, expositions, voyages m'ont fait découvrir et mieux connaître un monde bien à part.



« Depuis 20 ans, j'anime des ateliers de peinture adultes et jeunes, un échange merveilleux ! Et puis, il y a cet espoir totalement fou de vouloir gagner sa vie dans ce domaine si difficile ! Le Monde des Arts. Je voulais être décoratrice d'Intérieur. Je le serai donc aujourd'hui mais sur des supports différents qui me procurent bien des satisfactions et que je vais donc pouvoir vous présenter dans le descriptif de mon atelier à Pomérols dans le sud de la France »



Mes thèmes de prédilection portent sur l'Afrique en général avec ses personnages, scènes de vie, marchés, nature, danseurs, sorciers. Mais aussi les Flamencas, les taureaux, la Camargue. L'abstrait, les « Miss Arbely. Enfin, tout sujet à l'inspiration ou à la demande puisque Je travaille aussi sur commandes avec devis, peu importe le thème ou le support, que ce soit la toile dans tous ses formats ; les papiers aquarelles ; le bois ; les carreaux de faïence, décor inaltérable (nom, numéro de porte, décors de cuisine, salle de bain, murs extérieur de cuisine, dessous de bar ; le verre ou encore la soie.

Si les mesures sanitaires le permettent, je serai présente comme chaque année au Marché de Noël ou j'aurai le plaisir de vous présenter mes dernières créations

GITES

Cerise sur le gâteau, un gîte est proposé aux élèves qui habitent assez loin de l'atelier et qui désireraient venir quelques jours en formation.

C'est une excellente idée qui a germé quelques temps avant de se concrétiser et d'aboutir sur un hébergement confortable, à la fois pratique et fonctionnel.

Le concept a déjà fait des heureux parmi les élèves. Il est bien évident qu'il se prête également de bonne grâce aux touristes de passage.

Renseignement :
06 77 03 89 20

Mieux connaître ses élus, c'est mieux connaître sa commune. Carte blanche est donnée à l'une ou l'un d'entre eux.

CHRISTIAN RIBEIRO

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre des commissions : Communication, Archives municipales, Festivités, Protocole, Patrimoine, Tourisme, Finances. Membres élus au C.C.A.S



Natif de la région parisienne il y a une soixantaine d'années, Christian Ribeiro s'installe à Pinet au début des années 2000. Il ouvre un magasin de fleurs à Pomérols en 2006. Après deux années d'exploitation, il recherche un autre local plus ouvert sur la rue avec une meilleure luminosité pour une bonne conservation des fleurs. Sa quête étant vaine, il décide à contre cœur de quitter le Languedoc pour la région Lyonnaise. En 2011, il revient dans son pied-à-terre pinétois et entre à l'hôpital de Béziers comme gestionnaire de paie, son premier métier. À la retraite, il s'installe définitivement à Pomérols.

Sollicité pour faire partie de la nouvelle équipe municipale, M. Ribeiro, très motivé, a mûrement réfléchi à ce qu'il pouvait apporter à la mairie en équation avec sa passion pour la décoration, expérience de fleuriste et son métier de gestionnaire de paie. Membre de la commission des finances, il s'implique dans la gestion du village grâce notamment à son expérience de gestionnaire.

Christian est jury pour les nouveaux gestionnaires de paie au Centre de Formations Professionnelles qualifiantes pour adultes en matière de reconversion professionnelle (Afp) ; aux groupements d'établissements (Greta) et à l'Institut régional de formation pour adultes (Irfa). Correcteur d'exams, il valide les formations de niveau Bac+3.

Coté loisirs, Il aime voyager. Mais c'est évidemment l'aspect déco qui prime suivi de près par tout ce qui entoure la nature et le jardinage, initié par son grand père dans les jardins ouvriers sur les bords de Seine.



▶ PETITS RAPPELS DE CIVISME

Le civisme est avant tout un **ETAT D'ESPRIT** qui doit pousser les citoyens :

Au minimum, à ne pas gêner les autres, à ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société. C'est une attitude assez passive qui amène à ne traverser la rue que sur les passages piétons, à ne pas jeter ses mégots de cigarettes partout, à respecter les sens interdits, ne pas stationner sur les trottoirs... C'est le premier niveau, élémentaire, du Civisme.

Il concerne tous les citoyens en vertu de ce principe :

«Il ne peut y avoir de droits pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter».

Les rues et les espaces de loisirs de la commune sont régulièrement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène du village. Au-delà de la propreté, il est aussi question de sécurité publique.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et

qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore, errance). Nous faisons appel au civisme de chacun pour que Pomérols conserve son cadre de vie agréable et convivial. En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

LÉGISLATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ceux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Des sacs sont à disposition en mairie et de nombreuses poubelles dédiées sont présentes sur la commune.

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son compagnon à quatre pattes s'expose à une contravention de 68€.



Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les différents espaces publics de la commune.

ARRETE MUNICIPAL 2020arB4

DIVAGATION DES CHIENS :

Est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant les cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. La divagation des animaux est prévue et réprimée par une contravention de 38€ - Arrêté municipal 11/12/2007

LES ABOIEMENTS :

S'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

Selon l'article R.1337-7 du Code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Ces bruits qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage **concernent également les aboiements.**

Depuis le 1er octobre 2020, sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens devront être tenus impérativement en laisse. Le non-respect sera réprimé par une contravention de 38€ - Arrêté municipal 2020PM84.

« LA LIBERTÉ CONSISTE À POUVOIR FAIRE TOUT CE QUI NE NUIT PAS À AUTRUI »

(Extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789).



AU TEMPS DES VENDANGES ANCIENNES ...

Aux temps anciens, on cueillait le raisin à la main. Puis, sur de grandes, hautes et grosses charrettes, tirées par des chevaux de trait, on l'acheminait dans des comportes jusqu'au mas. Le métier de vendangeur était pénible, mais il régnait une animation particulière qui sentait bon l'automne. Le temps d'alors était moins compté, peut-être passait-il moins vite ...

